Avis d'intention des assujettis et autres avis

AVISD'INTENTIONDES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE

Avis d'octroi d'une autorisation pour étendre les activités

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé Intact Compagnie d'assurance (nom utilisé au Québec par Intact Insurance Company) à étendre ses activités d'assureur au Québec à la catégorie « assurance crédit ».

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation pour étendre les activités en vertu des articles 30 et suivants de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1.

Pour plus d'information concernant cet assureur, nous vous invitons à consulter le Registre -Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie sur notre site Web.

Fait le 27 juillet 2020